

# **PROJET**

# **PEDAGOGIQUE**

Accueil de loisirs Associé à l'Ecole maternelle  
Accueil de loisirs sans hébergement maternel  
Ecole maternelle Louis Loubet  
34 570 PIGNAN  
Tél : 06 71 32 15 90

Mairie de Pignan  
34 570 PIGNAN  
Tél : 04 67 47 70 11

Directrice : Isabelle DAVID  
Directrice adjointe : Vanessa SALLETAZ

## **ANNEE 2013-2014**

# SOMMAIRE

## **Introduction**

Le projet éducatif

page 4

## **A. L'ALAE**

page 5

### **1. Généralités**

- L'école
- Les équipes
- Les ressources matérielles
- Les conditions d'accueil

### **2. Situation géographique**

### **3. Le projet pédagogique**

#### **3.0 L'accueil des familles**

#### **3.1 Les enfants accueillis**

page 6 à 9

##### *a) Objectifs pédagogiques en direction des enfants*

- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels

##### *b) Les activités*

##### *c) Organisation et Vie quotidienne*

##### *d) Accueil des enfants handicapés*

### **4. L'encadrement**

page 9 à 10

#### *4.1 Projet pédagogique de l'équipe d'animation*

##### *a) Les objectifs pédagogiques*

- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels

##### *b) Rôle de l'équipe pédagogique*

- Equipe d'animation
- Equipe de direction
- Le personnel de service

## **B. L' ALSH**

page 11

### **1. Généralités**

- Les équipes
- Les conditions d'accueil

### **2. Les enfants accueillis**

page 12

*a) Organisation et vie quotidienne*

*b) Accueil des enfants handicapés*

### **3. L'encadrement**

page 12 à 13

*a) Projets d'animation*

## **C. Liens entre les deux structures**

page 13

## Introduction

### *Le Projet éducatif*

La ville de Pignan est une ville jeune. Sa population progresse dans ce sens.

Par ce fait, en juin 2001, la ville a créé le service Jeunesse.

Ses objectifs:

- permettre aux jeunes de devenir des citoyens investis
- contribuer à la formation globale et à l'accompagnement de l'enfant, à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie, par la pratique d'activités de manière volontaire.

Ainsi que,

Les objectifs pédagogiques :

- Prendre l'enfant dans sa globalité
- Faire de la ville un espace éducatif global
- Favoriser l'intégration scolaire
- Améliorer les rythmes de l'enfant
- Amener l'enfant à devenir citoyen

Les objectifs opérationnels :

- Respect du rythme, des besoins et des possibilités de l'enfant
- Respect des conditions de sécurité physique et affective de chacun
- Permettre à l'individu de s'épanouir, favoriser une participation active et démocratique des enfants
- Impliquer les parents dans la vie éducative (hors cadre familial) de l'enfant
- Prendre conscience du rôle éducateur par chaque membre de l'équipe d'animation

L'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) et L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) sont des structures municipales.

L'accueil des enfants les mercredis et les vacances est devenu municipal en janvier 2007.

- Un contrat enfance jeunesse est mis en place. Différents partenaires travaillent à son élaboration.

Les partenaires :

- La DRDJS
- La préfecture
- le conseil général et la PMI
- La CAF
- La crèche
- les associations et des particuliers de Pignan
- L'école.

## **A. L'ALAE**

### **1. Généralités**

L'ALAE fonctionne le matin de 7h30 à 9 heures et le midi, de 12heures à 14heures. Les animateurs arrivent à 11h30 pour mettre au point l'organisation du jour et prendre en compte les remarques des parents, écrites dans le cahier de liaison parents-ALAE.

Notre capacité d'accueil est de 100 enfants, le matin et de 100 enfants, le midi.

Nous accueillons les enfants de 3 à 6 ans de l'école maternelle. Pour ceux de moins de trois ans, les familles demandent une dérogation à la PMI. Le nombre de classes est de cinq.

- **L'école**

Un bon relationnel avec le personnel de l'école est primordial pour favoriser un travail de qualité sur ce lieu que nous partageons. Cette année, nous travaillerons en plus étroite collaboration. Pour ce faire, la directrice de l'école et moi même, nous voyons suivant les besoins ou le jour de sa décharge de classe.

- **Les équipes**

Celle du matin est constituée de quatre personnes. Une directrice et de trois animatrices. L'équipe du midi est constituée de 7 postes, attribués aux trois ATSEM, un agent d'entretien et quatre animateurs. Un lien se fait avec les deux autres écoles par le biais du personnel et des différents projets.

- **Les ressources matérielles**

Nous avons la chance de pouvoir utiliser le matériel de la grande salle d'activité appartenant à l'école ainsi que sa bibliothèque. Nous avons à présent un lieu où nous pouvons regrouper tout notre matériel puisqu'une classe s'est libérée. Nous travaillons aussi avec du matériel de récupération. Une commande globale se fait en juin de chaque année.

- **Les conditions d'accueil**

Les familles qui inscrivent leurs enfants à l'ALAE, le matin et/ou le midi, doivent remplir un dossier de renseignement et d'autorisations dans lequel elles remplissent une feuille de vaccination à jour. Elles complètent ce dossier par la feuille d'imposition sur le revenu pour le calcul de leur tarif. Il est commun à l'ALSH.

La mairie leur fournit une carte magnétique que les enfants présentent le jour même. Le paiement de ce service est géré par la mairie.

Les repas sont préparés par un traiteur en liaison froide.

### **2. Situation géographique**

Pignan est une commune de plus de 6 000 habitants.

Elle est située à environ 15 kilomètres de Montpellier, préfecture de l'Hérault et elle fait partie de la communauté d'agglomération de Montpellier.

Dans ses installations publiques, elle compte une école maternelle accueillant, environ 150 élèves, une école élémentaire accueillant 300 élèves, un groupe scolaire (maternel et primaire) et un collège accueillant 900 élèves ;

Mais aussi, une salle polyvalente, un terrain de sport et une médiathèque d'agglomération.

L'école maternelle est située près du centre ville. La nouvelle crèche a ouvert ses portes en janvier 2007. Elle a été construite dans le prolongement de l'école maternelle.

Cette dernière est composée de six classes et de trois blocs sanitaires dont deux donnent directement sur la cour.

Elle est de plein pied, sans étage.

Les locaux dont nous disposons sont les suivants :

-une salle d'accueil et d'activités où un bureau est installé.

-la cour avec ses jeux en dur

-la salle de motricité

-la bibliothèque

-la salle de projection

-le hall d'entrée

-le réfectoire

-le dortoir

-le jardin que nous cultivons avec les enfants

### **3. Le projet pédagogique**

#### **3.0 L'accueil des familles**

Le contact avec la famille de l'enfant est primordial. Une mise en confiance doit s'installer pour cela nous avons des outils : le dialogue, l'affichage, un cahier de liaison et une grande disponibilité dans un contexte de service public.

La connaissance de l'environnement de l'enfant, nous permet de mieux cerner la direction à prendre permettant son épanouissement dans un mode éducatif collectif.

#### **3.1 Les enfants accueillis**

Les enfants de 3 à 6 ans orientent spontanément toutes leurs activités vers le jeu.

Leur développement, qu'il soit du langage, moteur, intellectuel, perceptif, social, affectif, fraternel, est en construction permanente, toujours en cours d'apprentissages. Les enfants de 3 ans ont besoin d'activités variées qui ne durent pas longtemps alors que ceux de 5/6 ans ont déjà acquis la perception du but à atteindre. Entre 3 et 6 ans, les enfants vont aggrandir progressivement leur cercle affectif et social en allant vers les autres, en discutant, en agissant. Ils ont besoin de baigner dans un environnement serein pour s'épanouir.

##### *a) Les objectifs pédagogiques en direction des enfants*

- Objectifs généraux :

#### **Le bien-être de l'enfant par son épanouissement et son développement psychomoteur**

L'enfant sera amené à apprendre en jouant sur la base du volontariat, en amorçant différents apprentissages pour l'aider à acquérir une autonomie, une démarche de vie de groupe, des notions de respect, de responsabilités, d'hygiène et de sécurité pour son développement personnel global et son épanouissement.

- Objectifs opérationnels

-Permettre à l'enfant d'acquérir une autonomie : S'impliquer dans le rangement, dans la mise de table et en se servant seul, apprendre à s'initier à des choix alimentaires par le jeu...

-Permettre à l'enfant de s'éveiller à une vie de groupe et à la coopération, pendant les activités et la vie quotidienne dans un esprit de partage du matériel, d'entraide et de respect (ne pas faire de bruit dans le couloir lorsque certains dorment...) C'est le début de la citoyenneté.

-Permettre à l'enfant de développer ses connaissances en général et dans le domaine de l'alimentation.

-Permettre à l'enfant de participer activement, encourager son volontariat en mettant en place un dialogue pour connaître leurs envies et besoins et une organisation adaptée, les impliquant.

-Permettre à l'enfant d'éveiller ses sens par des activités en lien avec l'alimentation

b) Activités

- manuelles
- d'éveil physique et sportif
- Contes
- Chants
- Expression musicale
- Expression théâtrale
- jardinage
- cuisine
- Grands jeux
- Individuelles
- Collectives
- A la carte
- Intérieures
- Extérieures
- En ALSH, les sorties

c) Organisation et vie quotidienne

**L'ALAE matin** reçoit chaque jour une vingtaine d'enfants, en moyenne, qui arrivent de manière très échelonnée **de 7 heures 30 à 8 heures 45**. L'accueil du matin est un moment privilégié où nous avons un contact direct avec les familles. Nous faisons aussi le lien entre les parents et les enseignants.

Nous recevons les enfants dans notre salle d'activités située près du portail de la cour par lequel les enfants entrent, jusqu'à 8 heures 45.

A 8 h30, les animateurs accompagnent les enfants en salle de motricité où est mis en place un temps calme avec des chants et des discussions où chacun doit respecter celui qui parle, pour que ces derniers partent ensuite sans agitation vers leur classe. Le rangement, après chaque moment d'activité doit toujours être fait, en sachant que les lieux sont partagés par l'équipe pédagogique de l'école. Ce respect est primordial pour préserver un climat de confiance et de reconnaissance de chacun.

Les horaires et ouvertures des portes :

- 7h30 à 8h45 Salle d'activités ALAE et ALSH
- 8h50 à 9h Hall d'entrée/arrivée des autres enfants
- 11h55 à 12h Hall d'entrée
- 13h55 à 14h Hall d'entrée

- 17h à 17h30 Hall d'entrée, accueil dans les classes
- 17h30 à 18h Salle d'activités ALAE et ALSH

### **L'ALAE midi :**

- 11h 30**, réunion de l'équipe pour la préparation et l'organisation du service
  - 11h 50**, nous allons chercher les enfants dans leur classe. Chaque animateur a une classe. Il y a cinq classes. L'horaire des ATSEM est de 12heures à 13heures 45.
- Puis, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains.

#### *Le 1<sup>er</sup> service* (la petite section et une partie de la moyenne section)

- 12 h**, le repas. Apprentissages mis en place : apprendre à ne pas parler trop fort, à tenir sa fourchette, à bien se tenir et à être poli, à demander, à se servir, à partager, à débarrasser...
- 12 h 30-12 h 45**, fin du repas et départ de ceux qui vont à la sieste, par petits groupes.

#### *La moyenne section*

De septembre à décembre, le groupe d'enfants de moyenne section du premier service, dort à la bibliothèque puis au dortoir selon les effectifs des petites sections. A partir de janvier, certains n'ont plus besoin de ce temps de sommeil, ils font un temps calme dans la salle polyvalente, puis ils démarrent des activités, toujours dans le calme.

A partir du mois d'avril, il n'y a plus d'enfants qui dorment car, progressivement, ils n'ont plus ce besoin vital de sommeil.

Ils peuvent, alors, s'inscrire dans le projet d'animation du troisième trimestre.

**A partir de 13 h 45**, ils font des jeux libres dans la cour en attendant les enseignants.

#### *Le 2<sup>ème</sup> service* (moyenne et grandes sections)

- **12 h**, rassemblement dans la salle polyvalente de tous les enfants. Chants et explications des activités proposées. Apprentissage de l'écoute et de la demande de parole, du choix de l'activité. Il est toujours proposé aux enfants une activité physique ou/et manuelle ou/et de chants et des jeux libres.

-**12 h 45**, accompagnement des enfants aux toilettes et lavage des mains.

- **13 h**, repas. Les mêmes apprentissages sont mis en place d'autonomie, savoir couper sa viande, se servir seul, ranger sa table...

- **13 h 30-13 h 50**, départ dans la cour en passant par les toilettes. Jeux libres pour tous en attendant les enseignants.

#### d) Accueil des enfants avec handicap(s)

Un travail de coopération sera organisé avec les différents co-éducateurs de l'enfant. Nous serons en contact direct avec la famille pour suivre l'évolution de l'enfant, tout en expliquant, nos limites dans la prise en charge du handicap. Une période d'essai sera proposée à la famille.

Un PAI (projet d'accueil individualisé) peut être mis en place, surtout pour les allergies alimentaires. Suite à ce PAI mis en place, la famille s'engage à mettre à notre disposition les médicaments que nous pourrions avoir besoin d'administrer en cas de réactions allergiques par exemple. Les animateurs sont tenus informés par la directrice des enfants ayant un PAI et si besoin un système d'animateur référent peut être mis en place.

Pour des régimes particuliers, le traiteur peut nous livrer des repas végétariens, sans porc et sans poisson.

#### **4. L'encadrement**

##### *4.1 Le projet pédagogique de l'équipe d'animation*

##### a) Les objectifs pédagogiques

- Objectifs généraux

Les adultes (directrice, animateurs, agents de service) s'impliqueront dans tous les moments de vie du centre, en collaboration et en concertation pour mettre en place un fonctionnement cohérent au bénéfice du développement global et de l'épanouissement des enfants.

Le bien-être des enfants passera par celui des adultes. Notre démarche sera de développer une mise en confiance de chacun dans la recherche d'une qualité de vie.

- Objectifs opérationnels

- **Mettre en place un travail d'équipe :**

Prendre conscience du respect des lieux

Gérer l'organisation des tâches

Prendre des initiatives et être disponible

Adhérer aux mêmes objectifs

Respecter les autres

Echanger, communiquer et se concerter

Participer et s'impliquer à part égale

- Donner un sens à son travail en cohérence avec les projets de la structure en définissant leurs projets d'activité.
- Respecter le rythme de l'enfant dans sa journée. Les animateurs organiseront des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Organiser et accompagner les enfants dans leurs apprentissages vers l'autonomie, la socialisation et les savoirs en proposant des activités ludiques, créatives et imaginatives.
- Accueillir les familles et créer une atmosphère de confiance dans la chaleur et la bonne humeur.

##### ***Les projets sur l'année: Thématique sur l'alimentation***

<i>1<sup>ier</sup> service</i>	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier /février	Mars/avril	Mai/juin
Petites sections	Sieste	sieste	sieste	sieste	Sieste	sieste	sieste
et moyennes sections	Sieste	sieste	sieste	sieste	-Préparation du bohomme carnaval.	- activités manuelles (chasse à l'oeuf, fête des mères et des pères)	-Spectacle de fin d'année (spectacle présenté aux parents)
<i>2<sup>ième</sup> service</i> <i>Grandes et moyennes sections</i>	Mise en place de l'équipe - jardin sur l'année	-Grand jeu -jardin -		-Fabrication de décoration de Noël -chants de Noël et musique. Venue du Père Noël	-jardin -Création d'un personnage pour le carnaval de Pignan	-activités manuelles (chasse à l'oeuf, fête des mères et des pères) -jardin	-Spectacle de fin d'année -jardin -repas des grandes sections à l'ALAE primaire Lucie AUBRAC

Les moyens :

- Déléguer (prise d'initiative partagée)
- Tableau de roulement avec répartition des tâches
- Travail en binôme
- Réunions de préparation, de rangement, de bilan, le vendredi matin.
- Disponibilité de la direction
- Préparation des activités de façon organisée (prévoir et anticiper)
- Animatrice « dispovalente » le temps du repas entre les deux services suivant les besoins.
- Fiche récapitulative où sont notés les activités proposées.

L'évaluation :

Elle sera développée dans chaque projet d'animation. Les outils mis en place seront principalement un tableau d'observation, les tableaux d'organisation des services (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup>) journaliers et la réunion de bilan du vendredi.

#### b) Rôle de l'équipe pédagogique

- Equipe d'animation

L'animateur est le référent direct de l'enfant, Il devra donc être à son écoute, se rendre disponible pour susciter le dialogue.

Le suivi individuel de l'enfant permettra à l'animateur de mieux le connaître et de lui permettre d'évoluer.

Son travail est centré sur l'épanouissement et le développement de l'enfant dans l'objectif de le socialiser.

- L'animateur veillera à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant tout au long du séjour.
- L'animateur devra respecter le projet pédagogique du centre.
- L'animateur sera un co-éducateur
- L'animateur favorisera le dialogue avec les familles en concertation avec la direction.

- La direction

-Elle est garante du projet pédagogique et veille à sa mise en place

-Elle est la référente hiérarchique, donc le relais entre les animateurs et la Mairie.

-La directrice est un responsable moral et civil de la collectivité

-C'est à la direction qu'appartient les décisions qu'il jugera indispensable au bon fonctionnement du centre et à la sécurité des enfants.

-Elle favorisera les échanges et le dialogue entre les différents membres de l'équipe

-Elle a un rôle formateur

-Elle favorisera les relations avec les parents

-Elle sera le référent direct de la mairie de Pignau. Elle visera à faire respecter le projet éducatif et le règlement intérieur.

-Elle gèrera les stocks de matériel

-Elle instaurera un climat de confiance.

- Le personnel de service

-Travaillera en conformité avec le fonctionnement du centre et organisera avec la direction ses tâches à effectuer. Il a son propre référent hiérarchique auquel il devra relayer ses demandes.

## **B. l'ALSH**

### **1. Généralités**

Les partenaires, les lieux et les ressources matérielles sont identiques. Nous gardons les mêmes objectifs pour travailler de façon cohérente entre l'ALAE et l'ALSH. Les moyens restent similaires. La directrice a la responsabilité de la gestion des paiements effectués par les familles. Les projets d'animation seront différents pour que les enfants évoluent grâce à une diversité des thèmes proposés. En cas d'absence de la directrice, son adjointe prendra le relais.

- **L'équipe**

Les mercredis, elle est composée d'une directrice, de 3 animateurs le matin et de 2 animateurs l'après midi. Pendant les vacances scolaires, le nombre d'animateurs dépend des effectifs d'enfants accueillis. Parfois, nous accueillons un stagiaire, suivant la demande.

- **Les conditions d'accueil**

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne les mercredis et les vacances scolaires avec une fermeture de deux semaines en août.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas. Nous accueillons les enfants de l'école, mais aussi de l'extérieur. Les inscriptions pour les vacances s'effectuent les mercredis matin de 7h 30 à 9h 30 et le soir de 17h à 18h30 et pendant le temps scolaire, le matin de 7h 30 à 8h 45 ou sur rendez-vous.

Les accueils du centre de loisirs s'effectuent par le portail de la cour.

Les sorties sont programmées généralement le jeudi ou le mardi, pendant les vacances scolaires.

Le dossier d'inscription est commun à celui de l'ALAE.

Les paiements de séjours se font directement sur la structure.

Une dérogation est demandée à la PMI pour les enfants de moins de 3 ans. Un suivi des très jeunes enfants est mis en place concernant leur adaptation. La concertation avec les familles reste primordiale.

Les enfants qui ont eu 6 ans avant l'été, normalement, s'inscrivent sur l'ALSH primaire à partir de cette période. Mais, il peut arriver, après discussion avec les enfants et les parents qu'ils ne rejoindront l'ALSH primaire qu'à partir de septembre.

## 2. Les enfants accueillis

### a) Organisation et vie quotidienne

<b>JOURNEE TYPE</b>	
<b>7h30 à 9h30</b>	<b>Accueil du matin</b> <i>Activités calmes dans notre salle d'activités</i>
<b>9h à 9h45</b>	<i>Jeux dans la cour</i>
<b>9h45 à 10h</b>	<i>Rassemblement tous ensemble</i> <i>Chants et discussions, présentation des activités.</i>
<b>10h à 11h</b>	<i>Activités du matin</i>
<b>11h à 11h30</b>	<i>Jeux libres dans la cour</i>
<b>11h30 à 11h45</b>	Lavage des mains Mise de tables par un groupe d'enfants
<b>12h à 13h</b>	<b>REPAS</b>
<b>13h à 15h</b>	<i>Départ de la sieste, jusqu'à 15h30</i> <i>Temps de relaxation pour les autres, puis activités libres</i>
<b>15h à 16h</b>	<i>Activités de l'après midi</i>
<b>16h à 17h</b>	<b>GOUTER (et rangement)</b>
<b>17h à 18h30</b>	<b>Accueil des familles</b> <i>Jeux libres dans la cour</i>

Les accueils en demi journée se font de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h.

Les accueils sont des moments importants où nous pouvons discuter avec les parents et répondre à leurs questions. Le bureau de la directrice se trouve dans la salle d'activités.

### *b) Accueil des enfants avec handicap(s)*

Il se fait de la même façon qu'en ALAE en concertation avec les différents partenaires et un suivi particulier de l'enfant.

## 3. L'encadrement

- *Projets d'animation*

a. Nous continuons sur le thème de l'alimentation en développant des activités autour de la nourriture. Un personnage nous accompagnera tout au long de l'année sur le thème choisi. Nous maintenons les activités autour du jardin au fil des saisons. Nous programmons une grande sortie de fin d'année, ainsi qu'une sortie par trimestre.

A ce programme viendra se compléter un projet en parallèle pour les enfants de grandes sections et avec la crèche pour les plus jeunes. Pendant les vacances scolaires, des sorties sont prévues et un thème pour chaque semaine.

*Les moyens :*

- Bibliothèque, Internet et autres outils de recherches
- Rencontres organisées
- Travail d'équipe et inter équipes important
- Réunions de préparation, de bilan, le vendredi matin.
- Disponibilité de la direction
- Préparation des activités de façon organisée (prévoir et anticiper)
- matériel

*L'évaluation :*

Elle sera développée dans chaque projet d'animation. Les outils mis en place seront principalement un tableau d'observation, les tableaux d'organisation et la réunion de bilan du vendredi.

### **C .Liens entre les deux structures, ALAE ET ALSH**

L'ALAE et l'ALSH sont définis par le même projet éducatif écrit par la mairie de Pignan. Le personnel est employé par la municipalité, et les accueils de loisirs se trouvent sur le même lieu, l'école maternelle Louis Loubet. L'ALAE fonctionne pendant le temps périscolaire, et l'ALSH, les mercredis et les vacances scolaires. Nous pouvons dire que ces deux structures se complètent. Pour rester dans cette cohérence, leur projet pédagogique se retrouve sur les généralités et les objectifs à mettre en place. Le dossier des enfants est commun.

Nous pouvons les différencier sur des projets d'animation spécifiques à chaque structure pour permettre aux enfants qui viennent régulièrement, d'accéder à des apprentissages et savoirs plus variés.

A Pignan, le 24/05/2013.

Directrice et directrice adjointe  
Isabelle DAVID et Vanessa SALLET AZ